UNIVERSITÉ DE GENÈVE
FACULTÉ DES LETTRES
Unité d'espagnol

Mémento des examens et évaluations notées pour les plans d'études de *Langue, littérature et culture hispaniques*

Version approuvée par l'Unité d'espagnol le 30 juin 2023

Note : tous les travaux écrits préparés par l'étudiant-e hors situation d'examen (attestations, travaux notés, mémoire) devront appliquer les normes de rédaction instituées par l'Unité (voir document qui s'y réfère sur la page internet de l'Unité d'espagnol, sous l'onglet « Informations aux étudiant-e-s »).

BA1

Évaluation

Contrôle continu dans le cadre du CS (moyenne finale). Deux épreuves par semestre (soit quatre par an), généralement hors session pendant des séances de cours. Matériel autorisé : aucun.

En cas d'échec, l'étudiant-e peut exercer son droit de rattrapage en session dans l'année qui suit, sans avoir à suivre à nouveau l'enseignement.

Attestation(s)

Deux attestations, une dans chaque SE, selon les modalités précisées par l'enseignant-e au début du semestre.

BA2

Évaluation

Examen oral portant sur le contenu du CS (environ 30 minutes et autant de préparation). Matériel autorisé : dictionnaire monolingue*, textes théoriques avec des passages éventuelle-ment soulignés, mais pas annotés (les notes de cours sont proscrites).

Attestation(s)

Deux attestations, une dans chaque SE, selon les modalités précisées par l'enseignant-e au début du semestre.

* Les dictionnaires sont fournis par l'Unité ou le Service des Examens.

BA3

Évaluation

Moyenne des notes obtenues dans les deux CS :

- Contrôle continu dans le cadre de l'Introduction à la linguistique hispanique, deux épreuves (généralement pendant des séances de cours). Matériel autorisé : aucun.

- Travail noté en linguistique textuelle de 7-8 pages, soit environ 15'000 signes espaces non comprises.

Attestation(s)

Une attestation dans le cadre du SE, selon les modalités précisées par l'enseignant-e au début du semestre.

BA4 et BA5

Évaluation

Examen écrit (6 heures) portant sur les cours et une liste de lectures. Matériel autorisé : dictionnaire monolingue.

Attestation(s)

Deux attestations, une dans chaque SE:

- Exposé oral et travail écrit dans l'un des séminaires
- Exposé oral dans l'autre séminaire

BA6a

Évaluation

Travail noté sur le contenu d'un des deux SE (7-8 pages, soit environ 15'000 signes espaces non comprises).

Attestation(s)

Une attestation dans le cadre du SE qui n'a pas été choisi pour l'évaluation, selon les modalités précisées par l'enseignant-e au début du semestre.

BA6b

Évaluation

Examen oral (environ 30 minutes et autant de préparation) portant sur le cours et une liste de lectures. Matériel autorisé : dictionnaire monolingue.

Attestation(s)

Une attestation dans le cadre du SE choisi, selon les modalités précisées par l'enseignant-e au début du semestre.

BA7a

Évaluation

Examen oral (environ 30 minutes et autant de préparation) portant sur le cours et une liste de lectures. Matériel autorisé : dictionnaire monolingue.

Attestation(s)

Une attestation dans le cadre du SE, selon les modalités précisées par l'enseignant-e au début du semestre.

BA7b

Évaluation

Examen oral (environ 30 minutes, sans temps de préparation) sur la base d'un dossier préparé en amont par l'étudiant-e. Matériel autorisé : dictionnaire monolingue, plan de la présentation sur une page A4, fragments commentés le cas échéant (les notes de cours sont proscrites).

Attestation(s)

Une attestation dans le cadre du SE, selon les modalités précisées par l'enseignant-e au début du semestre.

MA1

Évaluation

Travail de recherche noté (10-15 pages ou 20'000-30'000 caractères, annexes et espaces non comprises) portant sur le séminaire qui n'a pas été retenu pour l'attestation, sur un thème choisi d'entente avec l'enseignant-e.

Attestation(s)

Une attestation à obtenir dans le cadre de l'un des deux séminaires, selon les modalités précisées par l'enseignant-e au début du semestre.

MA2

Évaluation

Examen oral (environ 30 minutes, sans temps de préparation) portant sur un dossier établi dans le cadre du séminaire qui n'a pas été retenu pour l'attestation. Dossier sur un sujet préalablement convenu avec l'enseignant-e : bibliographie critique et problématique formulée à partir du contenu du séminaire. Matériel autorisé : dossier d'examen non annoté et textes du corpus littéraire (les notes de cours sont proscrites).

Attestation(s)

Une attestation à obtenir dans le cadre de l'un des deux séminaires, selon les modalités précisées par l'enseignant-e au début du semestre.

MA3

Évaluation

Examen écrit (8 heures) portant sur le séminaire qui n'a pas été retenu pour l'attestation. Matériel autorisé : dictionnaire monolingue, corpus de textes (à préciser avec l'enseignant-e).

Attestation(s)

Une attestation à obtenir dans le cadre de l'un des deux séminaires, selon les modalités précisées par l'enseignant-e au début du semestre.

MA6

Les enseignements de ce module portant sur une thématique variant chaque année, il est fortement recommandé aux étudiant-e-s de suivre tous les enseignements en bloc la même année. Selon les années, il est possible que le cours ou les conférences soient donnés en français.

Évaluation

Examen oral (environ 30 minutes et autant de préparation) portant sur le CR ou sur le cycle de conférences. Langue de l'examen : français ou espagnol (espagnol obligatoire pour les étudiant-e-s du plan d'études d'espagnol). Matériel autorisé : dictionnaire monolingue, corpus de textes à préciser avec les enseignant-e-s.

Attestation(s)

Une attestation à obtenir dans le cadre du séminaire, selon les modalités précisées par l'enseignant-e au début du semestre.

MA7 travail de recherche

Évaluation

Rédaction d'un travail portant sur un sujet défini d'entente avec un-e enseignant-e de l'unité. Extension : 25-30 pages, soit 50'000-60'000 signes, annexes non comprises. Le travail de recherche fait l'objet d'une soutenance d'environ 30 minutes (sans temps de préparation) dont il sera tenu compte dans la note attribuée. La durée globale des recherches et de la rédaction du travail écrit devra être équivalente à environ 2 mois de travail à plein temps.

Attestation(s)

Aucune.

MA7 stage cité

Évaluation

L'option « stage cité » sera évaluée sur la base d'un rapport de stage dont les exigences (nombre de pages) seront déterminées en fonction de la durée du stage : un stage court (1 mois, par exemple) devra être évalué par un travail de recherche plus important (20-25 pages, soit 40'000-50'000 signes) ; lors d'un stage plus long (2 mois à temps plein), la partie rédactionnelle pourra être réduite (10-15 pages, soit 20'000-30'000 signes, espaces et annexes non comprises). Ce travail sera suivi d'une soutenance orale d'environ 30 minutes.

Attestation(s)

Aucune.

MA8

Évaluation

Examen oral sur la base d'un dossier portant sur le séminaire, le colloque ou l'activité retenue, selon les modalités spécifiées par l'enseignant-e. Le séminaire, le colloque ou l'activité sera choisi d'entente avec un-e enseignant-e de l'Unité.

Attestation(s)

Aucune.

MÉMOIRE

Évaluation

La longueur et la présentation du mémoire varient selon le sujet choisi : édition critique, commentaire, essai, étude de la langue d'un-e auteur-e, etc. Il s'agira en tout cas d'un travail de recherche, dont l'investissement correspond au nombre de crédits attribués. Le mémoire dactylographié, rédigé en espagnol, sera d'une longueur d'environ 60 à 80 pages (entre 120'000 et 160'000 signes, espaces et annexes non comprises). Le mémoire fait l'objet d'une soutenance d'environ 60 minutes (sans temps de préparation), dont il est tenu compte dans la note attribuée au mémoire.

Les mémorant-e-s seront tenu-e-s de participer à d'éventuels séminaires ou colloques ponctuels organisés par l'Unité d'espagnol.